TC ROQUEBRUNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 17/10/2026

LETTRE OUVERTE DU PREDIDENT

Je me présente, Bruno GUELI, âgé de 57 ans, je suis adhérent au club depuis 23 ans.
J'ai été au Comité de Direction de nombreuses années, sous les présidences, de S. CHAVAGNAT, B. LORAS, G. UBA.
Jusqu'à ne pas être réélu, il y a deux ans sous la présidence de Guillaume UBA.
Ce qui m'anime, c'est l'amour que je porte à ce sport et c'est l'amour et l'attachement à notre club.
Lorsque j'ai appris la candidature de Cyril COMES, aux élections de ce jour, j'ai de suite pensé à ces rivalités qui existent depuis 3 ans, principalement en entendant, trop souvent « On ne veut plus de tous ces vieux », « Du renouveau », etc…
Nous sommes rentrés dans une guéguerre longue et sans fin, du Russie-Ukraine. Qui a raison ? Qui a tort ?
Alors, j'ai pris l'initiative de contacter Cyril la semaine dernière. Il m'a fait part de son amour qu'il porte aussi à ce club.
Naturellement, je lui ai proposé que nous collaborions. Il dit m'apprécier pour mon investissement et le travail que j'ai accompli. J'ai aussi apprécié son investissement passé. D'ailleurs, il y a un mois, nous avons même échangé pour qu'il devienne le « référent Padel ». La porte lui avait même été ouverte en début de mon mandat, mais dixit Cyril : « Je ne veux pas trahir mes anciens membres ».
Il a longtemps été la vitrine auprès des adhérents et, sur ce point, nous nous rejoignons.
C'est ainsi que je suis allé plus loin, beaucoup plus loin, dans ma démarche. Je lui ai proposé la chose suivante : « Sois le Président, car aucun ego entre nous, pour le club rassemblons nos forces vives, MAIS, il y a un MAIS, avec l'exclusion de ceux qui ont fait du tort à notre club ».
Sa réponse : « Nous sommes avec Guillaume un duo indéboulonnable »
La conclusion était claire : Sa fidélité à Guillaume est plus forte que l'amour porté au club !

Alors pourquoi l'impossibilité de travailler avec certains ?

D'abord :

- *<u>Christophe DEMAJEAN</u>, responsable en son temps des partenaires.*
- *Il a été insultant envers un autre membre du Comité, Amanda, sans jamais s'excuser.*
- *Il n'a pas respecté les engagements pris avec les partenaires.*
- *Il n'avait pas le droit d'officier car son adhésion du 16/10/2024 était postérieure à l'AGO du 05/10/2024.*
- *<u>Guillaume UBA</u>, personne engagée politiquement avec M. DEMAJEAN.*
- *Il a dégradé les relations avec la Mairie.*
- *Il a dégradé les relations avec les Instances Fédérales.*
- *Il a effectué des manipulations douteuses lors du vote à l'AGO, en octobre 2024, avec en sa possession 7 pouvoirs. Il a refusé catégoriquement, à plusieurs reprises, de produire les documents relatifs aux votes.*
- *Il a engagé la responsabilité du club sur une autorisation d'exploitation illégale.*

C'est pour ces raisons que nous arrivons à une telle situation, qui entâche la vie du club.

Je tiens à remercier les élus et toutes les personnes qui m'ont aidé de loin ou de près, mais surtout les membres du Codir qui ont toujours répondu « présent ».

Bruno GUELI